

# Note de service

DESTINATAIRE : Responsables de ressources résidentielles DI-TSA-DP

EXPÉDITEUR : Guy Bibeau, directeur

DATE : Le 16 mars 2020

OBJET : **Coronavirus (COVID-19) – Visites et sorties**

---

Dans le contexte des dernières mesures prises par le gouvernement provincial, le CISSS de Laval continue de mettre en place des mesures actives afin de protéger la population lavalloise.

Pour environ 3 semaines, la direction des programmes de DI-TSA et DP interdit toutes visites dans les ressources résidentielles et toutes sorties des usagers.

Nous vous demandons donc d'aviser les familles, proches ou représentants de ces nouvelles mesures. Toutefois, des exceptions autorisées par un gestionnaire du CISSS de Laval pourraient être faites pour des raisons humanitaires, psychologiques tout en prenant les mesures de prévention des infections additionnelles pour réduire le risque. À ce sujet, nous vous demandons de communiquer avec le gestionnaire de votre ressource afin de discuter des différentes solutions possibles.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler quelques recommandations d'usage :

1. Les personnes présentant des symptômes comme de la toux, fièvre ou difficulté respiratoire, doivent s'abstenir de visiter les lieux où se trouvent des personnes plus vulnérables au virus, comme les établissements qui hébergent des personnes âgées ou malades;
2. Les personnes asymptomatiques de retour de voyage doivent, pendant 14 jours, éviter de visiter les lieux où se trouvent des personnes plus vulnérables au virus, comme les établissements qui hébergent des personnes âgées ou malades;
3. Tous les visiteurs devraient pratiquer l'hygiène des mains (savon, eau, rince-mains antiseptiques) et l'hygiène respiratoire (tousse dans le creux du coude ou dans un mouchoir) et les moyens pour ce faire devraient être rendus disponibles.

Merci de votre collaboration et du respect de ces consignes pour le mieux-être et la santé de tous.